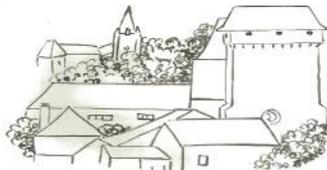


Regards sur Pressignac-Vicq



Editorial

Petit millésime pour 2022, Espérance pour 2023 !

Après 2 années Covid, un retour à la normale était attendu ! Après 2 ans de discours anxiogènes, d'inquiétudes répétées et orchestrées, nous attendions un nouveau départ, une nouvelle espérance pouvant être portée par les rendez-vous électoraux du printemps. Non seulement, il n'en a rien été mais pire, nous avons vécu 2 chocs qui ont été pour nous 2 véritables régressions :

- ❖ La guerre (la vraie !) sur notre continent européen, à nos portes, depuis près d'un an, alors que pendant plus de 70 ans tout notre modèle de pensée, toute notre économie l'avait gommée !
- ❖ Le choc énergétique avec le combat climatique, d'un côté, et la prise en otage géo-politique de notre dépendance énergétique, d'autre part, avec en résultantes des idéologies qui nous gouvernent, la naïveté et le déclassement (comme malheureusement dans beaucoup d'autres domaines).

Un monde est donc parti en 2022 ! Avec les Britanniques qui l'ont pleurée, c'est un peu de ce monde-là qui s'en est allé aussi avec la fin du règne d'Elisabeth II !

Ne resterait-il que le sport pour vibrer, pour promouvoir les valeurs de l'effort et du collectif, pour nous permettre de faire société ? En tous cas, les principales joies et émotions de l'année 2022 sont venues de ce côté-là : l'épopée des Bleus, passés près de l'exploit d'une double consécration mondiale en 4 ans, a recréé un peu d'unité nationale ces derniers jours, tout comme le XV de France avec son grand chelem dans le tournoi des VI nations et ses 13 victoires d'affilée ou leurs homologues féminines, passées près de l'exploit en s'inclinant d'un petit point contre les championnes du monde néo-zélandaises. Voilà probablement de quoi espérer pour 2023 ! et si un sacre mondial du XV de France produisait le même effet « Invictus » de réconciliation nationale que celui de l'Afrique du Sud de Nelson Mandela en 1995 ?

A Pressignac-Vicq aussi, les sportifs ont apporté leur lot de joie et d'émotions avec le podium mondial et les titres français et européens des jumeaux Roussin. Car ici aussi, une certaine morosité s'est retrouvée dans la timide reprise de notre vie municipale et dans la demi-teinte de nos associations dont beaucoup sont en somnolence avec leurs adhérents qui hésitent toujours à sortir de chez eux ! Dans ce contexte, la dynamique de la gym, les marchés dominicaux de l'été et les 50 personnes au repas du 11 novembre ont donné un peu de baume au cœur !

Côté équipe municipale, les élus ont travaillé sur 2 gros dossiers structurants pour le village :

- ❖ L'adressage, même si ce projet a été fortement perturbé par les élections, puis par des soucis logistiques (retards de livraison du fournisseur puis erreurs dans la livraison des plaques de numéros) ;
- ❖ La rénovation de la salle des fêtes, avec le bouclage financier en début d'année avec 220 000 euros de subventions, puis l'appel d'offres pour le choix de l'architecte qui a vu finalement Bernard Saillol de Bergerac être sélectionné et enfin la finalisation du projet pour un dépôt du permis de construire en cette fin d'année 2022.

Au-delà des élus, je voudrais ici saluer le personnel municipal qui fait un travail remarquable : avec des moyens limités, notre village est maintenu toujours propre, coupé de près, fleuri, illuminé pendant ces fêtes, ..., et nous le devons à Ludovic et Fanny ; de la même façon, Delphine s'occupe remarquablement de la cantine pour nos enfants et démontre la qualité de ses prestations dans les réceptions municipales comme lors de notre réunion publique du 4 novembre dernier ; enfin Karine, maintient son accueil à tous, alors que beaucoup de mairies voient diminuer leurs heures aux administrés quand il ne s'agit pas purement de la disparition du poste de secrétaire de mairie ! au nom de tous les habitants du village, je les remercie ici de leur enthousiasme et de leur gentillesse dans le service délivré au quotidien !

En 2023, les travaux de rénovation de la salle des fêtes nous occuperont une bonne partie de l'année et nous espérons pouvoir y fêter avec vous la victoire du XV tricolore à l'automne prochain lors de la Coupe du Monde qui se déroule en France ; c'est aussi, à ce moment-là, que devrait démarrer la commercialisation de la fibre dans notre village !

D'ici-là, je vous invite à vivre pleinement 2023 et à profiter de chaque instant.

Benoît Bourla



Les faits marquants & projets

Le projet de rénovation de la Salle des Fêtes



Conformément à nos engagements en début de mandat, nous avons lancé un projet majeur pour notre commune à travers la rénovation de la salle des fêtes qui ne répondait plus aux normes actuelles en termes d'aménagements, sécurité, installations sanitaires, cuisine...;

Les travaux devraient débuter prochainement sous le contrôle de notre architecte, Mr Saillol, et nous espérons qu'ils seront terminés d'ici à l'été 2023!

Ce projet était attendu depuis longtemps et nous pouvons nous réjouir de rénover ce lieu emblématique du village pour les fêtes et retrouvailles des habitants, familles et amis de la commune et au-delà!

La nouvelle salle des fêtes redeviendra un espace modernisé et chaleureux pour toutes les animations habituelles (mariages, anniversaires, repas des associations, gym, etc...) et de nouvelles manifestations à organiser en fonction des saisons et des opportunités culturelles dans la région (cinéma, expositions, brocante, chorale, théâtre, etc...)!

Les plans du projet Salle des Fêtes



L'adressage



- ❖ 67 voies nommées, 304 numéros attribués
- ❖ Pose des panneaux de voies : octobre 2022
- ❖ Pose des numéros : novembre-décembre 2022

Remise des numéros et attestation de modification d'adresse lors de 4 permanences organisées à la Mairie du 7 au 14 novembre.

Une séance de rattrapage est prévue programmée prochainement. Nous vous informerons dès que la date sera arrêtée.

Nous avons rencontré des difficultés lors de la distribution des plaques de numéros, notre fabricant ayant omis de nous transmettre 70 plaques numéros environ, tout en nous donnant des numérotations ne correspondant pas à notre commune.

Nous serons en mesure de revenir vers vous dans les prochaines semaines dès que nous aurons fait le point avec notre fabricant et qu'une nouvelle commande sera passée.

Toutes les personnes n'ayant pu obtenir leur plaque de numérotation lors des précédentes séances de distributions seront informées dès que nous les recevrons.

Quelques infos pratiques pour les formalités:

- ❖ Vous pouvez signaler votre changement d'adresse à plusieurs organismes en une seule déclaration sur la plateforme de « services-public.fr ».
- ❖ Vous pouvez contacter également **la Maison France Services – Lalinde**

• Tél : 05 53 73 56 22

• Courriel : franceservices@ccbdp.fr

• Site web : <https://www.cohesion-territoires.gouv.fr/france-services>

• 36 Boulevard de Stalingrad
24150 Lalinde

• Horaires d'ouverture

Le Lundi : de 14h00 à 17h00

Du Mardi au Jeudi : de 09h00 à 12h00 de 14h00 à 17h00

Le Vendredi : de 09h00 à 12h00

Les faits marquants & projets

Le marché de l'été

Pour pallier au manque de Comité des Fêtes et pour que le marché continue d'animer le village en été, trois associations (Club de l'Amitié, Gymnastique Volontaire et Entre Terre & Pierre)-avec les bénévoles du dimanche matin- se sont regroupées pour organiser le marché du dimanche matin en juillet et août : légumes du potager, plats préparés, dépôt de pain, vins et fromages, gâteaux, chapeaux et chandails, animés par la formidable buvette;

il a permis la rencontre entre touristes et locaux, tout aussi bien qu'entre voisins.



La réunion publique du 4 novembre 2022

Vous avez été nombreux à participer à la réunion publique d'informations organisée le 4 novembre 2022, suivie d'un apéritif préparé de main de maître par Delphine, accompagnée de Fanny et Ludo (le personnel de la mairie).

Ce fut un moment privilégié d'échanges pour aborder les projets majeurs de la commune « la salle des fêtes, l'adressage », ainsi que d'autres points d'actualités importants tels que le futur PLUI, le budget, le SMD3 1^{er} retour d'expérience, la Fibre, l'élégage, l'éclairage.....;

Autant de sujets qui ont permis un réel échange entre les habitants présents et le Maire, ainsi que les membres de l'équipe Municipale. Nous avons été privés de ces moments de partage depuis 2 ans, il était nécessaire de revenir à un mode de fonctionnement normal en présentiel.

Au delà du présent journal, du site internet, des informations ponctuelles affichées ou distribuées, nous apprécions tout particulièrement de pouvoir vous retrouver nombreux lors de ces réunions publiques suivies d'un moment de convivialité comme nous les aimons en Périgord.

A renouveler en 2023!

À L'école



Le regroupement pédagogique, avec **60 élèves** cette année, regroupe les communes de Pressignac-Vicq et Mauzac-et-Grand Castang, Pézuls et Sainte-Foy-de-Longas. Les élèves de maternelle sont à Mauzac, (23 élèves) une classe primaire et élémentaire s'est maintenue à Mauzac avec 16 élèves, et enfin la classe des cours moyens de Pressignac regroupe 21 élèves. En commun aux deux écoles, un protocole applicable et obligatoire a été lancé pour une vigilance au harcèlement.

❖ **Dans la classe des maternelles de Madame Harmant**, les enfants se rendent à la bibliothèque du village le vendredi pour emprunter des livres. Une sortie est envisagée avec les classes élémentaires pour faire un voyage dans le temps au musée Vesunna de Périgueux.

❖ **Dans la classe de cycle 2 de Madame Caley**, une intervenante encadre tous les jours des ateliers lecture pendant une heure dans la classe. Le thème du voyage dans le temps a démarré cette année avec une visite à Lascaux IV. Des ateliers informatiques vont être mis en place grâce à la venue d'une employée civique. Le projet piscine est ralenti par la difficulté à trouver des dates pour passer l'agrément pour les parents volontaires.

❖ **Dans la classe du cycle 3 de Monsieur Estor**, à **Pressignac**, beaucoup d'outils ont été mis en place pour le travail en autonomie. Le thème de l'année, sur la mythologie grecque, a rendu bienvenue la rencontre de Sophie Marvaud (autrice de romans Hermès détective) les enfants étaient ravis. Autre thème : le cinéma, autour du film d'animation mais aussi de films traditionnels, avec réalisation d'objets qui ont fait l'histoire du cinéma. Un ordinateur et un banc-titre sont à disposition des enfants qui le souhaitent pendant les récréations pour créer des petits films d'animation. Cinéma et écoute musicale ciblée sur le Jazz, le blues et la chanson de Claude Nougaro.... **Ça va swinguer, à Pressignac-Vicq !**

Sécurité incendie



❖ pour les risques particuliers :

- Risques Règles cumulatives Faible potentiel
- Ensemble des points d'eau incendie concourant au dispositif de lutte 400 m de l'accès au bâtiment
- La distance de 400 mètres correspond à la possibilité d'alimentation en eau réalisée au moyen d'un engin d'incendie de type Fourgon Pompe Tonne « FPT » par voie carrossable.

Déclaration préalable de travaux (DP)

Une déclaration préalable de travaux (DP) est exigée pour des travaux qui ne sont pas soumis à un permis de construire. La DP peut être obligatoire pour l'agrandissement d'un bâtiment existant, pour des travaux modifiant son aspect extérieur ou pour changer sa destination (une grange devenant une maison par exemple).

Elle est également nécessaire pour certaines constructions nouvelles. La DP permet à la mairie de vérifier que vous respectez les règles d'urbanisme en vigueur.

Chaque autorisation correspond à des cas de figures précis, en fonction des règles énoncées par le code de l'urbanisme.

❖ La déclaration préalable : pour les petits projets

• La déclaration préalable concerne les travaux de faible envergure. Elle porte sur les projets qui n'entrent pas dans le champ d'application du permis de construire. Il s'agit des travaux suivants :

- Construction d'un bâtiment neuf dont la surface de plancher ou l'emprise au sol est comprise entre 5 et 20 m²,
- Agrandissement de 20 m² maximum d'une construction existante, si votre terrain est situé en dehors de la zone urbaine du PLU ou dans une commune non couverte par un PLU,
- Agrandissement de 40 m² maximum si votre terrain est situé en zone urbaine,
- Construction ou modification d'une clôture, si la commune a pris une délibération en ce sens,
- Modification de l'aspect extérieur d'une construction (remplacement de volets, pose d'une marquise, etc...),
- Changement de destination (transformation d'un commerce en logement par exemple), sans modification des structures porteuses ou des façades du local,
- Construction d'une piscine,
- Division d'un terrain en plusieurs lots dont au moins un à bâtir.



Ainsi, la construction d'une véranda, d'un abri de jardin ou d'une surélévation de superficie modérée entre dans le champ d'application de la déclaration préalable.

Si votre terrain est situé en secteur protégé (site classé, abords de monuments historiques), toute construction doit faire l'objet a minima d'une déclaration préalable, et ce dès le premier mètre carré.

En revanche, en dehors de ces zones patrimoniales, la création de 5 m² de surface de plancher maximum n'est soumise à aucune autorisation, si la hauteur de la construction ne dépasse pas 12 mètres.

❖ Le permis de construire : pour les travaux plus importants

Le permis de construire concerne les projets de moyenne à grande envergure mentionnés aux articles R.421-14 et suivants du code de l'urbanisme. Il s'agit des travaux suivants :

- Construction d'un bâtiment neuf de plus de 20 m² de surface de plancher ou d'emprise au sol,
 - Agrandissement de plus de 40 m² de surface de plancher, ou de plus de 20 m² si le terrain est situé en dehors de la zone urbaine d'un PLU ou dans une commune non couverte par un PLU,
 - Agrandissement de plus de 20 m² qui a pour conséquence de porter la surface de plancher totale après travaux à plus de 150 m²,
 - Travaux portant sur un monument historique,
 - Construction d'une piscine de plus de 100 m²,
 - Changement de destination avec modification des structures porteuses ou de l'aspect extérieur du local.
- Ainsi, toutes les constructions nouvelles dont la surface est supérieure à 20 m² (surface de plancher ou emprise au sol) doivent faire l'objet d'un permis.



Manoël et Tanguy Roussin, nos Champions au sommet en 2022!

Une banderole est déployée à l'entrée du village en l'honneur de nos champions et enfants du pays (petits-fils de Christiane Labasse ancienne Maire du Village, et famille d'agriculteurs bio)

Grâce à des entraînements quotidiens, les deux frères ont atteint des sommets dans leur discipline en 2022:

En juin 2022, coupe du monde sénior, ils ont remporté la **médaille de bronze** en sprint et en classique, canoë biplace.

En août 2022, au championnat d'Europe, ils ont été titrés champions moins de 21 ans, en canoë biplace et ont gagné la **médaille d'argent** par équipe en sprint classique.

Enfin **en octobre 2022**, ils ont été sacrés **champions de France**.



Bravo les jumeaux !

Vous pouvez retrouver leurs aventures sur Instagram : les jum'eau @c2gouttesdeau. Nous leur souhaitons bonne continuation sur rivière... et vers leur master de physique et chimie !



Carnet

Naissances



- ❖ Le 6 juin, Samuel Mathias Bonnet , « route de l'Étoile »
- ❖ Le 12 novembre, Imany Fatou Fall, « allée du Peyrou »
- ❖ Le 12 novembre, Eddy Pierre Laval « route de Rebeyrotte »



Mariages

- ❖ Le 26 février, Lydie Dubos et Corentin Lavanchy
- ❖ Le 11 juin, Astrid Brousse et Edouard-Pôle Rokvam
- ❖ Le 6 août, Carole Angely et Franck Melsen

Décès



Cette année nous avons perdu des personnalités et amis du village

- ❖ Bernard Lachaize, 82 ans, ancien libraire, il avait fondé avec Raoul Teillet (Dadou) Christiane Labasse , Odette Gauthier , Jackie Grellety et quelques autres « L'Association Socio-Culturelle de Pressignac-Vicq » qui anima le village pendant plusieurs années
- ❖ Marcelle Jardry, 83 ans
- ❖ Albert Roussel, 81 ans
- ❖ Christiane Labasse, 74 ans
- ❖ Madame Ghislaine Ribot, 101 ans
- ❖ Monsieur Philippe Ribot, 99 ans
- ❖ Monsieur Renaud de Vignon, 77 ans

Un hommage à deux amis du village disparus



Albert Roussel (1940 – 2022)

Né en 1940, Albert Roussel était une figure du village, village qu'il n'a pas quitté de sa naissance jusqu'à ses derniers jours.

Figure engagée et serviable, il a œuvré pour la commune sous trois mandats à la commune, avec Evariste Augeyrolles, puis Francis Bourla, et enfin Christiane Labasse jusqu'en 2001, avec un soutien sans faille et une connaissance du terrain hors pair.

Figure endurente au mal - il ne se plaignait jamais – c'était un travailleur inconditionnel, à Polyrey, ou derrière ses tracteurs et engins ou encore déployant ses qualités de bâtisseur.

Il nous laisse surtout le souvenir d'une figure joyeuse que l'on retrouvait à chaque cérémonie ou festivité, le village pouvait toujours compter sur l'ambiance qu'Albert apportait avec lui !



Christiane Labasse (1948-2022)



En huit jours, le village a vécu un véritable séisme avec le départ d'Albert Roussel et celui de Christiane Labasse. ancienne maire de Pressignac-Vicq.

Première adjointe lors du mandat de Francis Bourla, elle a, devant l'adversité du départ brutal de celui-ci, relevé le flambeau, par loyauté, fidélité et amitié et a rempli ce mandat de maire de 1993 à 2001.

Christiane Labasse a été une femme d'engagement, dans les combats de Serge, son mari, dans ceux de l'agriculture biologique, et dans la vie municipale.

L'accident tragique de Serge l'avait affaiblie, mais elle était restée dure au mal, avec la fierté de voir ses enfants continuer l'œuvre de son couple, et ses petits-enfants porter haut ses couleurs et celles du village avec des titres européens et mondiaux qu'ils commencent à gravir.

Nos pensées vont vers sa famille et nous remercions tous Christiane Labasse pour tout ce qu'elle a donné et apporté au village.



Du côté des associations

Entre Terre et Pierre



Cette année 2022 nous a vu réduire nos activités, considérablement, mais nous avons gardé **musique** et **patrimoine** !



Le concert de fin d'été a fait grand succès, l'église de Vicq était comble avec un public drainé du festival du Périgord Noir de Saint Amand de Coly qui voulait suivre les jeunes musiciennes du Conservatoire Régional de Versailles si talentueuses :



Thaïs Péron aux flûtes, Maria Kaczmarek au clavecin, et Hyérine Lassalle à la viole de gambe.

Elles nous ont enchantés avec un répertoire de musiques anciennes anglaises et irlandaises, et le vin d'honneur qui s'ensuivit s'éternisa comme une belle soirée d'été.



Les journées du Patrimoine

Les Journées du Patrimoine en septembre, désormais incontournables, continuent d'attirer les habitants des communes avoisinantes.

2023 verra une exposition sur « Pressignac-Vicq d'antan »... Nous vous invitons à rechercher de vieilles photos emblématiques du village. N'hésitez pas à nous contacter pour vous rendre visite, nous prendrons des clichés et vos documents resteront chez vous !



Nous vous souhaitons à tous une très belle année 2023 !

Odette Gauthier

Club de l'Amitié

Depuis 2020, à cause du Covid, le club est en sommeil, les personnes âgées ne voulant plus sortir de chez elles. Certaines animations comme le bridge ou la manille continuent, mais, afin de ne pas avoir de chauffage à payer, les parties se font chez les adhérents. Pas de nouveaux projets à ce jour, nous sommes dans l'expectative pour 2023!

En attendant nous comptons entourer et gâter les écoliers du village.

Bien amicalement



La Présidente du Club

Marie Nicole Bourla

Du côté des associations

Aidons la Vie au pays des Bastides



« Des mandats associatifs bien remplis par Pierrot Martigne »

Ce Lindois devenu Pressignaco-Vicquois a débuté dans l'action associative dès les années 70, durant la scolarité de ses enfants. De l'association de Parents d'élèves, il est passé dans l'action cynégétique durant quatre décennies pour terminer dans l'action caritative et la solidarité au profit de l'Institut Bergonié.

Ce parcours lui a valu deux reconnaissances administratives de haut niveau bien méritées.

La Fédération Française du Bénévolat et de la Vie Associative, lui a décerné la **Médaille Grand Or** remise à Périgueux en 2015 par Guy Saint-Martin, Président de l'Union Périgourdine des Mutilés Réformés et Anciens Combattants.

Franchissant le cap des 50 années d'activités assidues, le Cercle National des Bénévoles lui a attribué la **Médaille Vermeil** le 5 décembre 2021. Cette nouvelle reconnaissance lui a été remise par Madame la Maire de Lalinde, Esther Fargues, en juin 2022, entouré d'autres personnes actives dans l'action associative ou publique.



Appel aux Bénévoles pour le Conseil d'Administration.

Afin de maintenir les activités de l'Association, le Président fait appel à des bénévoles pour remplacer des administrateurs en surcharge d'activité ou indisponibles pour raisons de santé.

Votre candidature sera la bienvenue!

L'Assemblée Générale est prévue le vendredi 27 janvier 2023 à 18h30 à la Salle des fêtes de Pressignac-Vicq.

Noël des enfants et des aînés le 16 décembre 2022



Du côté des associations

Association des anciens combattants de Pressignac-Vicq et de Cause de Clérans

L'année 2022 a été marquée par la prise de fonction de Jean-Pierre Ledan comme porte-drapeau en remplacement de Michel Mallet, qui cède sa place après presque 50 ans d'activité dans cette fonction très exigeante. Il a été présent à toutes nos cérémonies et aux obsèques de nos Anciens Combattants. (Merci à lui)



L'ensemble des commémorations se sont déroulées dans les conditions habituelles.

Les cérémonies du 8 mai et du 11 novembre 2022 ont eu lieu devant les monuments aux Morts de nos deux communes et se sont terminées par un repas dans la salle des fêtes de Pressignac-Vicq.

Elles ont connu un grand succès au regard du nombre de participants aux repas, nous étions par exemple plus de 50 le 11 novembre (15 de Pressignac-Vicq et 35 de Cause de Clérans).



L'agenda des cérémonies pour 2023

- ❖ **8 mai** (Armistice 1945) Pressignac-Vicq à 10h30 - 11 h 30 à Cause de Clérans, vin d'honneur et repas à Clérans.
- ❖ **8 juin** (Morts de la guerre d'Indochine) Cette cérémonie à lieu alternativement à Cause de Clérans (en 2022 c'était à Clérans) et à Pressignac-Vicq (ce sera la cas en 2023). Hommage sera rendu devant le monument aux Morts de Pressignac-Vicq aux victimes de ce conflit des deux communes.
- ❖ **20 juin** hommage aux victimes du 21 juin 1944 devant les 4 stèles de la commune.
- ❖ **21 juin** Cette année Pressignac-Vicq aura la responsabilité d'organiser la cérémonie à Mouleydier, au cours de laquelle sont conviées les autorités du département (Députés, Sénateurs, conseillers départementaux, maires etc...). Elle comportera une messe à St Cybard suivie de la cérémonie proprement dite et se poursuivra par un vin d'honneur à financer et à mettre en place par la commune organisatrice.
- ❖ **11 novembre** (Armistice du 11 novembre 1918) Pressignac-Vicq à 10h30 - 11 h 30 à Cause de Clérans, vin d'honneur et repas à Clérans.
- ❖ **5 décembre** Hommage aux morts pour la France des combats d'Algérie, Tunisie et Maroc . Cérémonie à 11 heures au Monument aux Morts de Pressignac-Vicq.

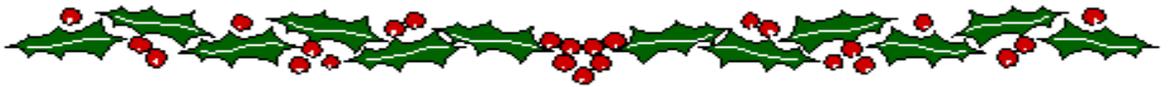
Notre association regroupe environ 30 membres (Anciens Combattants et sympathisants) et se fait un devoir de rendre hommage aux « Morts pour la France » au cours des différents conflits qui ont jalonné son histoire.

J'en suis le président depuis plus de 15 ans et je souhaite quitter cette fonction tout en restant proche de mes amis Anciens Combattants. Merci aux candidats à ma succession de se faire connaître.

En mon nom personnel et au nom de tous nos adhérents, je vous souhaite de joyeuses fêtes de fin d'année et vous présente mes meilleurs vœux pour l'année 2023.

Michel Eymery

403, route des Pourroux 24150 Pressignac-Vicq
Tél : 09 67 01 65 04 - Portable : 06 01 08 12 00 -
email : eymery.lydie@orange.fr



Le maire et le conseil municipal vous souhaitent pour 2023

- ❖ *une année en bonne santé et pleine d'énergie positive pour mener à bien tous vos projets, dans la joie,*
- ❖ *une année pleine de partage, avec vos proches, vos voisins, les associations de la commune.*

Ils vous donnent, d'ores et déjà 2 rendez-vous

- ❖ *le dimanche 8 janvier 2023, à 16h30, à la salle des fêtes pour les vœux municipaux autour d'une galette ;*
- ❖ *le mercredi 21 juin 2023 à 10h à St Cybard puis à 11h au mémorial de Mouleydier où la commune de Pressignac-Vicq présidera cette année les commémorations du 21 juin 1944.*

